

PLEIN CAP

LE MAGAZINE DE
LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
DU PAYS
FOUESNANTAIS

#1
OCT. 2023

PLEIN **PHARE**

GESTION DES DÉCHETS

LES NOUVELLES RÈGLES DU JEU



BÉNODET ■ CLOHARS-FOUESNANT ■ FOUESNANT ■ GOUESNAC'H ■ LA FORÊT-FOUESNANT ■ PLEUVEN ■ SAINT-ÉVARZEC

Parler clair, voir loin

Vous tenez entre les mains le tout premier numéro de « Plein Cap », le nouveau magazine d'information des habitants du Pays Fouesnantais. Un rendez-vous plus régulier puisque vous recevrez désormais 3 numéros par an ; une occasion importante de partager avec chacune et chacun d'entre vous un peu du présent et de l'avenir de cette communauté que nous formons ensemble.

Prendre le temps de l'information et faire communauté.

« Plein Cap » se veut le reflet du territoire et de ses habitants, dans leur diversité et leur grande richesse. Au fil des numéros, nous irons à la rencontre de celles et ceux qui font l'actualité et donc la vie locale, par leurs initiatives économiques, culturelles, sportives, citoyennes... Nous donnerons à voir et à comprendre les petits et les grands projets qui font la vie de nos communes et plus largement du territoire.

Avec cette nouvelle formule d'information, nous souhaitons aussi contribuer à donner du sens aux décisions. Au fil des pages et des mois, il sera question de transition environnementale mais aussi économique, sociale...

Parce que la société se transforme à grande vitesse, il est important de comprendre ce qui se joue dans les choix et les orientations prises. Ce sera l'objet des dossiers comme celui de ce premier numéro, consacré à la collecte et à la gestion de nos déchets. Des sujets passionnants nous attendent comme l'inclusion, la qualité de vie de nos aînés et des plus fragiles mais aussi notre rapport à la consommation d'eau, d'énergie, de foncier. Si nous sommes entrés dans l'ère de la sobriété, il nous reste à en apprendre les lois, les codes, les usages. Je suis certain que nous ferons ensemble ce chemin vertueux.

« Plein Cap » évoque le lien fort qu'entretient le Pays Fouesnantais avec la mer. Il est aussi une invitation, pour chacun d'entre nous, à se projeter dans l'avenir. Un avenir que j'espère solidaire. C'est dans la coopération et par l'addition de nos idées et talents que nous ferons intelligemment société et prendrons les meilleures options, les bonnes voies. ■

Roger Le Goff,

Président de la Communauté de Communes du Pays Fouesnantais



PLEIN CAP #1 LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS FOUESNANTAIS

l'édito

Édité par la
Communauté de Communes
du Pays Fouesnantais

Responsable de la publication : Roger Le Goff.

Tirage : 22 000 exemplaires.

Rédaction : D'une idée l'autre, CCPF.

Conception et réalisation : David Le Chenadec (CCPF),

Laurent Salaün (CCPF), D'une idée l'autre.

Photos : CCPF, T. Poriel, Fly HD, C. Folgoas, CPTS, CCPF,

Le Télégramme, Mairies de Bénodet, Clohars-Fouesnant,

Fouesnant, Gouesnac'h, La Forêt-Fouesnant,

Pleuven et Saint-Evarzec.

Dépôt légal à parution : octobre 2023 • ISSN : 2275-4504.

Ce magazine a été imprimé sur du papier PEFC par un imprimeur disposant de la chaîne de contrôle PEFC/10-31-1614.

Ce label garantit la gestion durable de la forêt dont est issu le bois entrant dans la fabrication du papier utilisé.

Si vous ne recevez pas le magazine de la CCPF, vous pouvez contacter le service communication : communication@cc-paysfouesnantais.fr

Des exemplaires du magazine sont disponibles à la CCPF et dans chaque Mairie du Pays Fouesnantais.

Au fil des pages, vous retrouverez ces pictogrammes :



Ils font référence au Projet de territoire et permettent d'identifier les différentes actions menées **en faveur du climat, de l'économie durable et du vivre ensemble.**

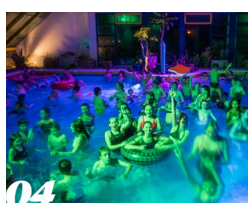


LE TRI
+ FACILE



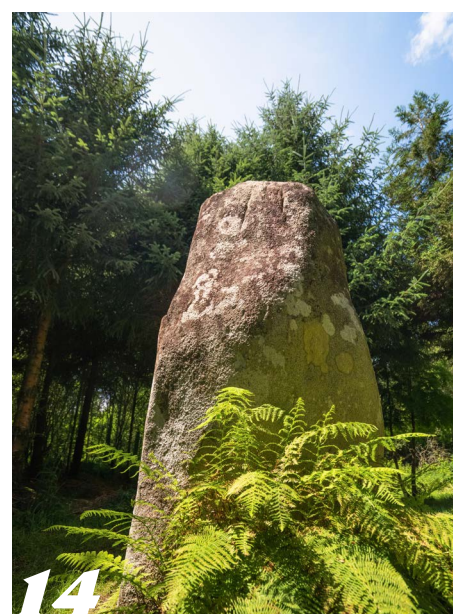
BAC
DE TRI

Som- maire.



09 PLEIN PHARE

Gestion des déchets :
les nouvelles règles du jeu



04

BIEN VU **BIEN LU**

Plus de soutien financier
aux petites entreprises
Ça roule pour
les aménagements vélo

07

RECTO **VERSO**

Yannick Connan

08

MOINS **C'EST MIEUX**

Un projet qui grandit

14

DE LONG **EN LARGE**

Le menhir de Kerhuel

16

D'UN BOUT **À L'AUTRE**

L'union fait la force
Le très haut débit pour tous

18

D'ICI **ET LÀ**

L'actu des communes

20

LES UNS **LES AUTRES**

Alain Bodivit,
la Résistance tranquille



À vos agendas !

La prochaine **Pool Party** organisée par votre centre aquatique Les Balnéides aura lieu le vendredi 27 octobre à partir de 18h ! Au programme : DJ, mousse et bonne ambiance. Entrée : 7 € (4 € pour le parent accompagnant). Bermuda autorisé.



TRANSITION
ÉCONOMIQUE

PLUS DE SOUTIEN FINANCIER AUX PETITES ENTREPRISES

Le 1^{er} juillet 2023, la communauté de communes a signé un nouveau partenariat pour 5 ans avec la Région Bretagne pour aider les petites entreprises dans leur projet de développement.

Le « Pass Commerce et artisanat » est un dispositif d'aide directe à la création, la reprise, l'extension ou la modernisation des entreprises commerciales ou artisanales (TPE).

Une aide pour penser demain

Le nouveau dispositif se destine aux entreprises de moins de 7 salariés, disposant d'un commerce physique (situés en dehors d'une zone d'activité) ouvert à l'année et proposant des services de proximité, services courants nécessaires à la population. En s'installant et en investissant dans

les communes, elles participent au dynamisme de celles-ci. Il ne s'agit pas d'une aide à l'installation proprement dite, puisqu'elle est conditionnée à la réalisation d'investissement matériel, immatériel ou de travaux de modernisation, d'agencement, de mise aux normes... Vous avez un projet de plus de 6000 € (montant minimum aidé), correspondant aux projets cités ci-contre, sous certaines conditions vous pourrez bénéficier d'une subvention équivalente à 30 % de vos dépenses HT. ■

4 TYPES

DE PROJETS AIDÉS

- Pour réaliser soit des économies d'énergie, soit diminuer la consommation d'eau, soit réduire les déchets
- Pour bénéficier de prestations de conseil et/ou de diagnostic en matière de transition écologique, accessibilité ou cybersécurité
- Pour améliorer les impacts environnementaux
- Pour renforcer la numérisation, digitalisation de l'activité

CONTACT

Service Économique du Pays Fouesnantais
02 98 51 61 27
economie@cc-paysfouesnantais.fr



DÉFI « TOUT À VÉLO »

Dans le cadre du programme Mobil'Ethic*, les salariés des entreprises de la zone d'activités de Troya-lac'h étaient invités à participer au défi « tout à vélo ». Pendant un mois, trente participants ont favorisé l'usage du vélo pour tous les déplacements du quotidien. Au total, ce sont 3 000 km parcourus, soit une émission de 500 kg de CO₂ évitée. Une belle initiative qui sera reconduite l'année prochaine.

* solution multimodale pour proposer des solutions alternatives sur les trajets domicile-travail.



Depuis le lancement du service d'inclusion numérique, 191 personnes ont suivi les ateliers proposés par le formateur numérique et 460 personnes ont été accompagnées par la conseillère numérique.

Pour plus d'informations : rendez-vous sur le site de la CCPF (Vivre ici / Accompagnement numérique) ou dans votre mairie pour demander le programme de formation ou un rendez-vous d'accompagnement. ■



CRÈCHE : OUVERTURE ESTIVALE

C'est une première ! La crèche Bidibulle est restée ouverte tout l'été. Une belle initiative qui a permis d'accueillir jusqu'à 20 enfants, au-delà des prévisions de 12 par jour, et d'aider ainsi des professionnels du tourisme et des saisonniers à trouver un mode de garde. Les deux équipes des crèches Bidibulle et Bateau bleu ont calé leurs agendas de vacances pour permettre cette expérience qui, au vu du succès rencontré, sera reconduite l'année prochaine. ■



Des aides pour le tourisme durable

Les sept communes du Pays Fouesnantais font désormais partie des nouvelles communes éligibles au « Fonds tourisme durable ». Ce dispositif, proposé par l'État et l'Ademe, l'agence de transition écologique, s'adresse à l'ensemble des restaurateurs, des traiteurs avec une activité événementielle et des hôtels, campings et hébergements touristiques. Le fonds porte sur la réalisation d'un diagnostic environnemental gratuit et des financements d'investissements avec des aides financières allant de 5 000 à 200 000 €. Ces aides sont issues des fonds « France Relance » et « Destination France ». ■



CONTACT

Service Économique du Pays Fouesnantais
02 98 51 61 27
economie@cc-paysfouesnantais.fr



ÇA ROULE POUR LES AMÉNAGEMENTS VÉLO

Le Pays Fouesnantais poursuit ses efforts pour encourager les déplacements à vélo. Depuis le mois de juin, une avancée significative a été réalisée avec l'ouverture d'une nouvelle liaison cyclable reliant le rond-point de Menez-Saint-Jean à Clohars-Fouesnant jusqu'à l'entrée de Bénodet. Cette voie, distinctement séparée de la route, offre une

alternative sûre et écologique pour les déplacements quotidiens. D'un montant total de 1,5 million €, elle a été financée à hauteur de 76 % par le Département, 14 % par l'État et 2 % par la Région. À Pleuven, les cyclistes ne sont pas en reste avec un nouvel aménagement de type "voie verte" qui relie le secteur du Prajou jusqu'au rond-point de Kerambris. Côté Fouesnant, un projet d'aménagement est en cours pour permettre aux cyclistes de circuler du rond-point de la gendarmerie au rond-point du Netto en toute sécurité. ■

Pratique



Cyclistes, allumez vos lumières, l'hiver !

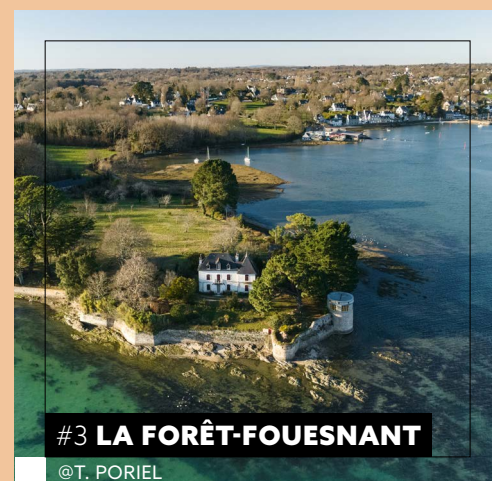
- Équipez votre vélo d'éclairages avant et arrière pour être visible, même lorsque la luminosité est réduite.
- Ajoutez des réflecteurs sur vos roues et pédales. Ils augmentent votre visibilité latérale.
- Portez des vêtements réfléchissants pour que les conducteurs vous repèrent facilement dans l'obscurité.
- Signalez vos changements de direction en tendant le bras. Cette communication visuelle est cruciale pour votre sécurité et celle des autres usagers de la route.

En suivant
ces conseils simples,
vous pouvez rouler
en toute sécurité
cet hiver.



TOP 3

DES PHOTOS LES PLUS
« LIKÉES » SUR LES RÉSEAUX



Instagram @larivierabrettonne



Facebook @larivierabrettonne



***C'est important
de donner de son temps
pour aider, pour prendre
soin des autres.***

YANNICK CONNAN

VICE-PRÉSIDENT EN CHARGE DE L'ACTION SOCIALE
ADJOINT À CLOHARS-FOUESNANT

Le lieu qui m'inspire ?

Le sommet de la montagne de Locronan. Il y a une vue superbe sur la baie de Douarnenez, Crozon... Je n'ai pas le pied marin mais j'aime la beauté des paysages.

Votre activité favorite ?

Entretenir mon potager : avoir les mains dans la terre et voir pousser mes légumes. J'en ai souvent trop mais j'aime régaler les autres.

Vos passions ?

Le patrimoine religieux, la musique classique, particulièrement la musique baroque (Bach,...)

Une personnalité que vous admirez

L'Abbé-Pierre, pour son altruisme permanent et ce don de soi qu'il avait comme nul autre.

Sur le papier, rien ne destinait Yannick Connan aux affaires sociales. Ingénieur de formation et récemment élu à la mairie de Clohars Fouesnant, il n'a pourtant pas hésité lorsque le Président de la Communauté de Communes du Pays Fouesnantais lui a proposé, il y a 3 ans, le poste de vice-président en charge de l'action sociale. *« Ne pas être du métier, cela présente des avantages, dit-il. La curiosité et l'envie d'apprendre, le recul, le recours aux compétences autour de soi. »*

Du temps au service des autres

L'ennui, très peu pour lui. Le planning du retraité est bien chargé : 2 à 3 passages en mairie chaque semaine, 1 rendez-vous tous les 15 jours à la CC PF, de très nombreuses réunions. Sans compter la lecture des dossiers et les heures de travail nécessaires pour maîtriser les sujets. *« Je suis très aidé par les techniciens de la mairie et de la CC PF. Nous échangeons beaucoup. »* En sa qualité d'élu, Yannick Connan

donne la direction ; les agents, eux, définissent les moyens. *« L'élu est l'intermédiaire entre les institutions et les usagers. »*

Des sujets du quotidien

Accès à la santé, lutte contre la fracture numérique, maintien des personnes âgées à leur domicile, parentalité... : les sujets relevant de l'action sociale sont passionnants. Ce qui plaît par-dessus tout à Yannick Connan ? Pouvoir aider les personnes. Ce qui l'agace parfois ? Le temps « trop long » de la décision. Pour gérer ses impatiences, il file dans son potager, au golf ou plonge dans la lecture. Rarement au repos, Yannick Connan a les qualités humaines requises pour être proche de ses administrés : ouverture d'esprit, écoute, empathie. *« Même si nous habitons sur un territoire privilégié, tout le monde n'est pas logé à la même enseigne et il faut pouvoir être là pour ceux qui en ont besoin, à tous les moments de la vie. »* ■

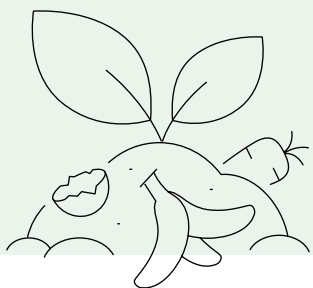
MON écogeste

JE COMPOSTE MES DÉCHETS

Près de 30 % du contenu
de mon bac d'ordures ménagères
est constitué de déchets organiques.

Pour réduire ce volume, je peux
composter ces déchets.

Pour acquérir un composteur à un tarif préférentiel,
je contacte le Pôle déchets de la Communauté
de communes au 02 98 51 54 54.



**Le Département
du Finistère se doit d'être
un acteur essentiel de lutte
contre le dérèglement
climatique. Cela se traduit
entre autres par un
objectif de plantation
de 500 000 arbres
en 10 ans. À ce jour environ
80 000 plantations ont été
réalisées dans le Finistère.**

LAURE CARAMARO
CONSEILLÈRE
DÉPARTEMENTALE



REBOISEMENT

UN PROJET QUI GRANDIT

**En 2021, le Conseil
départemental du
Finistère lançait une
opération majeure :
500 000 arbres
plantés en 10 ans
sur le territoire.
Les collectivités du
Pays Fouesnantais se
mobilisent, elles aussi.**

« Nous avons l'habitude de
travailler sur différents sujets
avec les communes du terri-
toire et ce programme est
une nouvelle occasion de mutualiser
nos efforts », explique Ewen Lyvinec,
responsable du Pôle Environne-
ment. Ensemble, la communauté de
communes et les communes identi-
fient les lieux de plantation potentiels,
en privilégiant les zones de protec-
tion de captage, les vergers, les bois
communaux... « Nous avons lancé un
appel aux communes pour recenser tous
les endroits disponibles et nous ferons le
point à l'automne avant d'entamer les
plantations », indique Christian Rivière,
vice-président à l'environnement.

Les meilleures essences

Une première campagne de boisement
de 5 hectares a déjà eu lieu à Bénodet.
Un succès partagé avec des élèves de
primaire qui ont largement participé

aux plantations, allant jusqu'à baptiser
les arbres par leurs prénoms. Ils pour-
ront suivre l'évolution de la pousse.
Une belle opportunité de sensibiliser
la jeune génération aux enjeux envi-
ronnementaux. L'Office National des
Forêts a par ailleurs réalisé des études
pour définir les meilleures essences :
arbres fruitiers pour favoriser la
pollinisation des abeilles ou encore
essences résistantes pour faire face au
changement climatique.

« Nous ne nous sommes pas fixés d'ob-
jectifs quantifiés. Ce qui nous importe,
c'est de profiter de la dynamique initiée
par le Département et de l'inscrire dans
la durée », ajoute Christian Rivière.
Chaque opération portée par la CCPF
est financée jusqu'à 80 %. Une aide
précieuse qui participe à stocker plus
de carbone dans les sols, protéger les
espaces naturels, la qualité de l'eau,
la biodiversité et enfin améliorer la
qualité de vie des habitants. ■



DOSSIER



GESTION DES DÉCHETS

LES NOUVELLES RÈGLES DU JEU

Moins, c'est mieux :
concernant les déchets,
il y a bien longtemps
que cette affirmation
est une évidence.
Le Pays Fouesnantais
poursuit sa conquête
de la réduction des
déchets en mettant
en place une gestion
optimisée et raisonnée.
De nouvelles règles
s'appliqueront à compter
du 1^{er} janvier 2024.
Tour d'horizon.



Déchets

OBJECTIF RÉDUCTION

Depuis 2013, année de mise en place de la redevance incitative, le volume de déchets du territoire diminue. C'est notre objectif premier.

**BRUNO
RIOU**

DIRECTEUR
DU PÔLE
DÉCHETS

Le camion passera deux fois... par mois. C'est l'un des grands changements du début d'année 2024. Ce nouveau rythme de collecte des ordures ménagères et des emballages ne devrait pas perturber outre mesure les usagers : en effet, les bacs gris des résidents sont aujourd'hui présentés en moyenne 12 fois par an. Une fois par mois.

avec son Plan climat air énergie, la Communauté de Communes du Pays Fouesnantais a ré-affirmé son attention et son engagement pour la préservation de l'environnement. La gestion et la valorisation des déchets sont des marqueurs du projet de territoire. Lorsqu'en 2013 a été mise en place la redevance incitative, bien peu de collectivités avaient osé franchir le cap. Les habitudes sont aujourd'hui bien ancrées et le volume de déchets du territoire diminue régulièrement, ce qui est une bonne nouvelle. Mais il reste du chemin à parcourir.

Réduire les volumes en déchèterie

C'est notamment du côté des déchèteries que le bât blesse. Le volume des déchets verts, en progression, représente plus de la moitié de l'en-

semble des déchets collectés en déchèterie sur le territoire. Bien sûr, le Pays Fouesnantais est émaillé de très nombreuses maisons individuelles avec jardins. Mais il y a d'autres solutions que la déchèterie : le compostage et le mulching notamment. « *Le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas. En second lieu, c'est celui que l'on réutilise et que l'on valorise chez soi* », explique Bruno Riou, directeur du Pôle déchets.

À compter du 1^{er} janvier 2024, l'accès aux déchèteries de Kerambris et Poulpry sera contrôlé et limité à 26 accès gratuits par an. Au-delà de ce seuil, le service sera facturé.

Moins de camions sur les routes

Concernant les ordures ménagères et la collecte sélective, c'est un vrai choix de raison qui est fait, par la rationa-

lisation du service. 26 collectes par an, c'est deux fois plus que le rythme moyen de présentation des bacs gris observé actuellement. Et puis, la collecte des déchets, ce sont des camions sur les routes, qu'il faut alimenter en énergie et qui laissent leur empreinte environnementale. Là encore, l'objectif est clair : réduire.

Mais chacun pourra, entre deux collectes, porter un surplus de déchets gênant, dans l'un des 80 points d'apport volontaire du territoire. La carte qui sert actuellement à accéder aux déchèteries permettra en effet d'ouvrir les colonnes. L'accès à celles-ci sera facturé. ■



La déchetterie
de Kerambris,
à Fouesnant.



Pour

80 %

**des foyers,
le jour de la collecte
ne changera pas**

Comment s'informer ?

Quels jours de passage du camion dans ma rue ? Et quelle semaine ?
Pas de panique, le changement, c'est en janvier, pas avant. Et d'ici là, chaque foyer recevra un courrier d'information personnalisé, indiquant notamment les jours et semaines de collecte. Cette information parviendra entre novembre et décembre.
À tout moment, le site internet de la CCPF est aussi un excellent moyen de s'informer. Bientôt, il suffira d'entrer votre adresse dans un petit outil dédié, pour avoir le jour et la semaine (paire ou impaire) de passage du camion de collecte.

LE POIDS DE NOS *déchets* EN UN COUP D'ŒIL



2013

Mise en place de la redevance incitative

35 000 T

de déchets

(hors gravats) en 2022

dont 11 000 tonnes de déchets verts

32 000

bacs pucés

(½ gris, ½ jaune)

+

80 points d'apport volontaire

Colonnes ordures ménagères, collecte sélective et verre



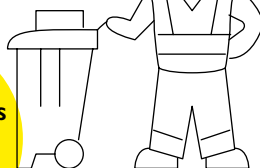
235 000

passages en déchèterie

190 000 à Kerambris

45 000 à Poulpry

35 agents au Pôle déchets de la CCPF



+ 10 postes en période estivale

2 questions à



ROGER LE GOFF

PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS FOUESNANTAIS

Avec la nouvelle organisation, ce sont 100 tonnes de CO₂ en moins rejetées chaque année dans l'atmosphère.

Pour quelles raisons la Communauté de communes a-t-elle décidé de mettre en place ces nouvelles règles, au 1^{er} janvier 2024 ?

C'est une décision totalement appropriée.

Nous avons fait le constat qu'en moyenne, les usagers présentent leur bac d'ordures ménagères seulement une fois par mois.

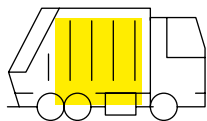
Il nous faut adapter le service à cette réalité et éviter de faire rouler des camions inutilement.

D'autant que notre objectif est aussi de maintenir le coût de ce service, dans un contexte d'augmentation du prix des carburants et de forte baisse des recettes issues de la revente de certains matériaux recyclables. Pour ne pas alourdir la fiscalité, nous devons optimiser le service de collecte et de traitement des déchets.

Êtes-vous confiant quant à l'application de ces nouvelles règles ?

Absolument. Les habitants du Pays Fouesnantaïs ont déjà fait de vrais efforts, lorsque la redevance incitative a été instituée il y a 10 ans. Nous avons pris un temps d'avance et je suis donc convaincu que les particuliers et les professionnels n'auront pas de mal à s'adapter aux collectes moins nombreuses et à la rationalisation des entrées en déchèterie. D'autant que nous allons expliquer et accompagner ces changements. Avec le dialogue, on peut avancer. ■

JANVIER 2024

CE QUI CHANGE
POUR LES PARTICULIERS

1

collecte**toutes les****2 semaines**(ordures ménagères
et emballages)**26 collectes
par an**

26

**passages
en déchèterie
par an****sur présentation
de la carte**

(service facturé au-delà)

LES BIODÉCHETS SE TRIENT AUSSI

Pour permettre aux usagers de trier leurs biodéchets, la CCPF a choisi d'encourager et de faciliter le compostage. Parce que le territoire est riche de beaucoup de maisons individuelles. Parce que 7200 composteurs ont déjà été distribués et partiellement financés par la collectivité. Et enfin, parce qu'il n'était pas raisonnable d'envisager de mettre sur la route des camions dédiés à une nouvelle collecte. La communauté de communes va accentuer la distribution de composteurs et bio-seaux pour équiper plus de 10000 foyers. Une étude est en cours pour proposer des solutions adaptées à l'habitat collectif. ■



Janvier 2024 : la réglementation encourage le tri des biodéchets

Qu'est-ce qu'un biodéchet ? Il s'agit essentiellement des déchets verts biodégradables et des restes alimentaires ou de cuisine. Ils sont constitués de 60 % à 90 % d'eau.

Un contrat individualisé avec les professionnels

La gestion des déchets issus d'activités professionnelles est régie par des règles spécifiques. La principale : les professionnels pèsent leurs déchets d'activité à la déchèterie et paient en fonction du poids. Déchets verts, déchets issus du bâtiment... : leur traitement pèse sur le budget de la collectivité. Concernant les déchets issus de la restauration, seuls les campings sont déjà équipés de grandes colonnes que les camions-grues pèsent à la levée.

Les nouveaux rythmes de collecte individuelle, à la quinzaine, ne seront pas suffisants pour certaines entreprises et commerces. C'est pourquoi la CCPF va signer, avec quelques 200 professionnels, un contrat individualisé qui s'appliquera à compter de janvier 2024. La saisonnalité sera un paramètre pris en compte, de sorte que le rythme de collecte pourra s'adapter non seulement aux besoins spécifiques des professionnels mais aussi à la saison et donc au niveau d'activité. ■

SAINT-ÉVARZEC

LE MENHIR DE KERHUEL

**Peut-être en avez-vous un
près de chez vous ?
Les menhirs ne sont pas chose rare
en Bretagne. Celui de Kerhuel
est le dernier vestige intact
des ensembles mégalithiques que
compte la commune de Saint-Evarzec.**

Haut de 2,85 m pour une circonférence de 5,25 m à la base, le menhir de Kerhuel est un monument historique classé¹. Isolé en pleine campagne, pour le découvrir il faut s'aventurer sur le chemin qui mène au lavoir de Beg Kervoalic. La commune de Saint-Evarzec et la Communauté de Communes du Pays Fouesnantais ont récemment aménagé un nouveau circuit de randonnée, le chemin du menhir (voir ci-contre).

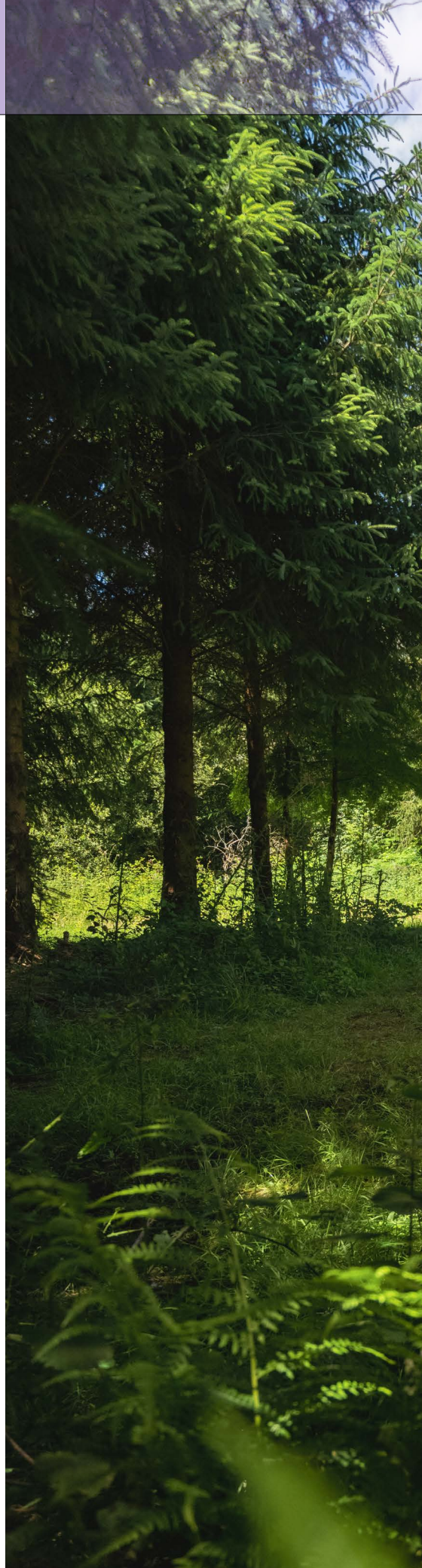
Vestige du néolithique

Au début du siècle, ce menhir massif côtoyait une vaste allée couverte. On y a découvert à l'époque un tumulus² circulaire en pierre au milieu duquel se trouvait une sépulture, datant de l'âge de bronze. Il a d'ailleurs été réimplanté au Musée de la préhistoire

finistérienne à Penmarch. Très souvent, les sites mégalithiques sont aussi des nécropoles. On dit que le menhir devient un « *corps de substitution dans lequel les âmes des morts sont incorporées* ». Les menhirs isolés, tels que celui de Kerhuel, étaient souvent dressés sur un point d'eau ou près d'une tombe. A contrario, lorsqu'ils sont alignés d'est en ouest ou disposés en cercles, ils étaient sans doute consacrés au culte du Soleil et de la Lune. Dès le VI^e siècle, l'Église a ordonné leur destruction pour mettre fin aux rites païens. Les bretons n'ont pas obéi... Les techniques ayant permis d'ériger ces blocs de pierres, parfois lourds de 350 tonnes, restent un mystère. ■

¹ L'accès au menhir est désormais possible grâce à l'accord du propriétaire.

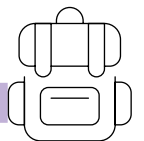
² Tertre artificiel élevé au-dessus d'une tombe.



Le chemin du Menhir

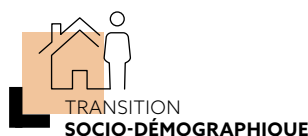
La commune de Saint-Evarzec a inauguré en juin 2023 un nouveau circuit de randonnée « le chemin du menhir ». Les travaux d'aménagement ont été réalisés par les agents de la Communauté de communes du Pays Fouesnantais puisque cette boucle de 5 km s'inscrit dans les chemins dits « d'intérêt communautaire. ».

Suivez le guide



- 1 Point de départ au jardin du Presbytère (derrière la mairie).
- 2 Descendre au parc Saint-Primel et emprunter la passerelle qui permet de rejoindre le lotissement de la « vallée de Kéromen ».
- 3 Récupérer la route de Quimper et descendre sur la droite vers le « Moulin Blanc ».
- 4 Traverser la route et longer le ruisseau.
- 5 Suivre le chemin jusqu'au lavoir de Beg Kervoalic et descendre vers la gauche jusqu'au menhir.
- 6 Remonter le chemin jusqu'à la route, poursuivre vers la droite pour revenir par la route en balcon vers les terrains de foot de Creach veil.
- 7 Tourner à droite dans le lotissement (100 m avant le parking du terrain de foot), et suivre le chemin qui replonge dans la vallée jusqu'au ruisseau, puis tourner à gauche.
Le chemin ramène vers le bourg.

Le dénivelé est parfois important et c'est un sentier « nature ».
Chaussez-vous en conséquence.



SANTÉ

L'UNION FAIT LA FORCE



Réunion de travail des professionnels de santé du territoire, au 3^e lieu à l'Archipel de Fouesnant, en mai 2023.

Le Pays Fouesnantais dispose désormais de sa Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS). Ces collectifs regroupent des professionnels de santé et des acteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux au service d'un projet de santé adapté au territoire.

**Un projet
de santé
commun
et concret
pour les
habitants
du Pays
Fouesnantais.**

Les professionnels de santé ont appris, à la faveur de la crise du Covid, à travailler ensemble. Ils ont eu envie d'agir au-delà de leur patientèle en facilitant la prise en charge des soins et en développant des actions territoriales de prévention auprès de l'ensemble de la population. « Nous avons constitué un petit groupe de pilotage afin de déposer un dossier et d'obtenir l'accord de l'Agence régionale de santé et de l'Assurance Maladie », explique Jennifer Bougeant, kinésithérapeute et Présidente de la CPTS du Pays Fouesnantais. Aujourd'hui, la jeune structure, créée en avril dernier, réunit près de 120 adhérents, dont des usagers et représentants d'usagers.

Être acteur de sa santé

« Nous avons conscience que la charge est immense. L'obtention de fonds de l'ARS doit nous permettre de développer plus d'actions adaptées aux besoins du territoire : soutenir les aidants, faciliter le retour à domicile, dépister les fragilités, etc. Cela prendra du temps et nous avons besoin que chaque usager

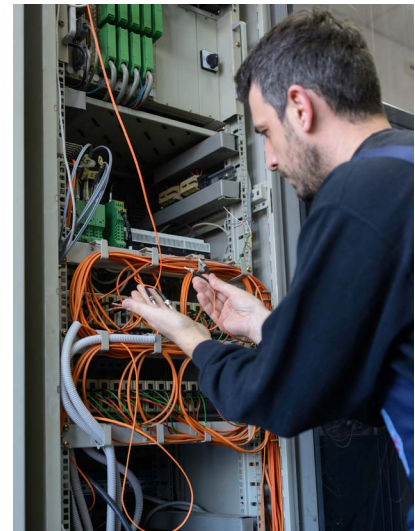
soit également acteur de son parcours santé », témoignent Pierre Sortais, infirmier et Laurence Belz, médecin, tous deux vice-présidents de la CPTS. Ils sauront s'appuyer sur la Communauté de Communes du Pays Fouesnantais, compétente sur les thèmes de la petite enfance, de l'action sociale et partie prenante du Contrat local de santé de Cornouaille. « Nous mettons à disposition de la CPTS un local pour accueillir leur coordinatrice et des espaces pour organiser leurs différentes commissions », explique Amandine Simbélie, Responsable Cohésion sociale. Mais au-delà du soutien logistique, ce partenariat devrait porter sur des actions ciblées et leur mise en œuvre. Nous nous rejoignons sur des missions de prévention des addictions dans les écoles ou encore la formation des usagers à l'utilisation du service Mon espace santé via le service d'inclusion numérique. Pour l'instant rien n'est écrit. Une vingtaine de réunions seront organisées d'ici la fin de l'année pour finaliser l'écriture du projet de santé et des actions à mener. ■

 **EN SAVOIR +**
cptspaysfouesnantais@gmail.com

FIBRE OPTIQUE

LE TRÈS HAUT DÉBIT POUR TOUS

Après un long travail d'études et de construction du réseau, les premières habitations du Pays Fouesnantais pourront se raccorder à la fibre optique dès début janvier 2024. Un déploiement du très haut débit qui s'étalera jusqu'en 2026.



Le Très Haut Débit aurait pu ne jamais arriver en Pays Fouesnantais. Seules certaines zones bretonnes ont été ciblées par les opérateurs privés. Pour le reste, rien n'était prévu. Face à la carence d'initiative privée, les collectivités bretonnes ont fait le choix de construire un réseau public en fibre optique. Le projet Bretagne Très Haut Débit, dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par Mégalis Bretagne, prévoit donc d'apporter la fibre à 100 % des Bretons d'ici 2026. Le Pays Fouesnantais s'est largement associé à ce projet pour permettre à tous ses habitants de pouvoir, s'ils le souhaitent, se raccorder au très haut débit. Certaines grandes entreprises du territoire en bénéficient

déjà mais, jusqu'alors, le grand public ne pouvait y prétendre.

Un travail lent pour gagner en rapidité

La CCPF n'a pas attendu l'arrivée de la fibre optique pour augmenter le débit Internet sur son territoire et apporter des services numériques dans les secteurs les moins bien desservis. En 2013 et 2017, un programme de montée en débit (amélioration des débits ADSL) a été déployé avec l'installation de 10 armoires pour un coût

total de 1,1 M€ pour près de 3 500 ménages concernés. Avec le projet Bretagne Très Haut débit, il s'agit d'un investissement de 8 millions d'euros pour la communauté de communes, sur plusieurs années afin de répartir les dépenses : 308 € par habitant pour près de 26 000 foyers.

Les premiers secteurs équipés dès début 2024, seront les communes de La Forêt-Fouesnant en totalité, Saint-Evarzec (sauf le secteur de Carn Yann qui a bénéficié d'une montée en débit) et une partie de Bénodet et Fouesnant. « Le temps peut sembler long jusqu'en 2026

mais il faut souligner la mobilisation des collectivités bretonnes sans qui ce réseau grand public n'aurait jamais vu le jour », indique David Le Chenadec, Directeur Développement et Population. ■

“
**Apporter
la fibre
à 100 %
des habitants
du territoire
d'ici 2026.**

Chez vous, comment ça marche ?

- Lorsque le secteur de votre habitation est raccordé et commercialisable, vous en êtes informé par la mairie et la CCPF ainsi que les opérateurs privés.
- Vous pouvez alors souscrire, si vous le souhaitez, une offre auprès d'un des 5 opérateurs* qui se chargera de raccorder le boîtier de la fibre optique à votre logement.

* (5 opérateurs seront présents sur ce Réseau d'Initiative public (RIP) : Orange, Bouygues, SFR, Free, Netansia

EN SAVOIR +

Rendez-vous sur le site cc-paysfouesnantais.fr, rubrique Aménagement numérique. Une carte interactive permet de rentrer son adresse et de connaître la date prévisionnelle de raccordement.

GOUESNAC'H

Un jardin pédagogique

Après avoir été réclamé par le Conseil municipal des enfants, un jardin pédagogique a vu le jour au printemps dernier. Composé de plantes, de légumes et de fruits, ce jardin est entretenu par Benoît L'Her, employé aux espaces verts, et par les élèves des deux écoles de Gouesnac'h. Une initiative également soutenue par les associations de parents d'élèves, convaincus de l'intérêt pédagogique du lieu. Ils ont d'ailleurs proposé d'en prendre soin en période de vacances scolaires. Ce laboratoire vivant est alimenté en eau par des récupérateurs installés sur la salle multifonction. Des composteurs, fournis par la CCPF, permettent de fournir l'engrais naturel pour les prochaines plantations. ■



SAINT-EVARZEC

**UNE
RÉCRÉATION
PAS COMME
LES AUTRES**

En adhérant au CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement), l'école élémentaire Léonard de Vinci a pu bénéficier de conseils de professionnels pour réaménager la cour de récréation. En fin d'année scolaire 2022, un travail participatif a été mené entre architectes et élèves, sous le pilotage de Morgane

Le Bail, directrice de l'établissement. Cela a permis de « décroïsonner » les parties de la cour en aménageant différents îlots et de garantir un usage équitable de l'espace entre garçons et filles. Ce nouvel espace a été végétalisé pour stimuler l'imaginaire des enfants et agrémenter les jeux. Déjà, deux tables cabanes « 4 saisons » dont une en accès PMR ont été installées ainsi que des carrés potagers. Des arbres fruitiers ont été plantés avec les élèves. D'autres massifs floraux et arbustifs viendront compléter un espace désormais mieux partagé et plus ludique. ■

L'ACTU
DES

FOUESNANT

***Au programme
de l'archipel***

Plus de 30 spectacles cette saison !

Des textes classiques, des œuvres contemporaines, de la musique aux influences variées (du rock à la musique classique en passant par les musiques du monde, le jazz, la folk ou encore la soul), de l'humour, du cirque (clowns et acrobates), des pièces chorégraphiques (danse hip-hop ou contemporaine), des spectacles jeune public et deux temps forts à la Médiathèque (Islande et Bien-être).



EN SAVOIR +

archipel.ville-fouesnant.fr



CLOHARS-FOUESNANT

Ti-chan ouvre ses portes

À l'occasion des Journées européennes du patrimoine, la Maison Ti-Chan située près de l'église ouvrait ses portes pour la première fois au public. Une exposition présentait des céramiques Henriot ainsi que des capes bretonnes en velours. Datant de 1735, Ti-Chan est probablement la plus ancienne maison du Bourg. La dernière résidente, Jeanne Marie Renée Lennon, est décédée en 1974. Propriété de la commune, la Maison Ti-Chan a récemment été rénovée et pourra désormais accueillir meubles anciens, costumes et expositions temporaires pour promouvoir le patrimoine tout au long de l'année. ■

PLEUVEN

DEVOIR DE MÉMOIRE

Le 11 août 1943, à Saint-Thomas en Pleuven, plusieurs soldats américains ont trouvé la mort dans le crash de leur avion abattu par les allemands. Ce 11 août, une cérémonie a été organisée pour leur rendre hommage, en présence des élus du Pays Fouesnantais, du sénateur, de la conseillère départementale, des porte-drapeaux, de l'école de gendarmerie de Châteaulin et des habitants. Tous se sont mobilisés pour préserver et transmettre aux plus jeunes la mémoire et les valeurs républicaines des hommes et femmes qui ont défendu le territoire national. Près de la stèle posée en 1992, un panneau a été installé pour relater l'événement et le sauvetage de l'unique survivant. ■



COMMUNES

BÉNODET

LE QUARTIER DE POULPRY PREND FORME

Les jeunes ménages y habitent désormais,
le terrain de football en synthétique
est maintenant opérationnel.

Les vestiaires du stade seront livrés
en fin d'année et la construction des courts
couverts de padel est lancée.
Le cœur de Poulpry commence à battre ! ■



LA FORÊT-FOUESNANT

NOUVELLE SAISON CULTURELLE

Cet automne Le Nautile fête ses 20 ans ! Du spectacle vivant au film documentaire, la saison 2023-2024 rassemble des animations riches et variées. Pour cette année un peu spéciale, la municipalité met à l'honneur les émotions : la joie, la surprise, la peur... Début octobre, Isabelle Autissier a ouvert la saison avec son spectacle contes en musique "Sur le pont". ■

EN SAVOIR +

foret-fouesnant.bzh/nautile

10 janvier 1943

L'entrée en Résistance

17 mai 2023

À l'église de Pleuven, lors de ses obsèques, de nombreuses personnes lui rendent hommage



“ La liberté, c'est la chose la plus précieuse, comme l'air que l'on respire. Il faut la défendre, chaque jour. ”

ALAIN BODIVIT

LA RÉSISTANCE TRANQUILLE

Longtemps, il a témoigné. Sa façon à lui d'œuvrer pour la liberté, nos libertés. De 17 ans, l'âge de son entrée dans un réseau de Résistance, à 97 ans, le moment du dernier souffle, Alain Bodivit aura fait des choix affirmés, des choix d'humanité.

Aux collégiens et lycéens qui l'interrogeaient, il affirmait invariablement :

« Vous auriez fait la même chose. » Il rappelait que « la liberté, c'est la chose la plus précieuse, comme l'air que l'on respire. Quand on en est privé, on meurt. Il faut la défendre, chaque jour. » Une leçon de vie plus encore qu'une histoire de guerre.

Lorsqu'il racontait « sa » guerre 39-45 à Pleuven et son entrée en Résistance, c'était sans façon ni dramaturgie. Alain Bodivit avait le courage -comme d'autres la force- ... tranquille.



mais on devient Force Française de l'Intérieur ». Les derniers mois de guerre, Alain Bodivit s'est engagé dans les combats contre l'armée allemande, à Fousnant et sur la côte. ■

postes allemands. Alors, Jean Ramager (son pseudonyme dans la Résistance) et ses camarades sabotent et renseignent la Résistance, rendent parfois visite à des Français trop conciliants avec l'ennemi : « Une bonne raclée, mais on n'a jamais tué quiconque ». Vient ensuite le jour du débarquement : « On n'est plus résistant

Sabotage et renseignement

Dans le petit réseau qu'il a rejoint en janvier 1943, il a cumulé quelques faits de Résistance à l'occupation : sabotages de lignes téléphoniques et électriques, de matériel, surveillance et transmission d'informations. Avec un « ausweiss » (laisser passer) délivré par les allemands parce qu'il travaillait dans le commerce de produits agricoles de ses parents, Alain Bodivit pouvait circuler et observer les

© EXTRAIT VIDÉO

« RENCONTRE AVEC ALAIN BODIVIT, RÉSISTANT DE L'INTÉRIEUR »

« J'avais 17 ans. Un jour, un de mes copains me dit : tiens, Yvon Quéméré voudrait te voir. Je le connaissais de vue, il était second maître de fusilier marin, il avait une bonne instruction. Ce jour-là, il me dit : Alain, j'ai quelque chose de très, très sérieux à te dire. Je suis chargé de former ici un groupe de 10 résistants, et de lui donner une petite formation pour lutter contre les allemands. Tu as le droit de ne pas être d'accord et dans ce cas, oublie vite que tu m'as vu. J'ai dit oui immédiatement. J'étais heureux d'entrer en Résistance. À l'époque, il n'y avait plus d'école, on était privés de tout, vexés de tout. Le mardi j'ai signé mon contrat. C'était le 10 janvier 43. »